



D.2018.12.12.6.3

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 12 Décembre 2018

6 – PILOTAGE ET ATTRACTIVITE DU RESEAU

6.3 – Gestion des partenariats dans le cadre de la mise en œuvre de la mesure de tarification solidaire - Avenant n° 1 à la convention n° 2017-1037 entre la Ville de Toulouse, Tisséo Collectivités et Tisséo Voyageurs pour la gestion par la Ville de Toulouse de la clientèle retraités entre 62 ans et 64 ans et les seniors de 65 ans et plus dans le cadre du dispositif de tarification solidaire – Actualisation des tarifs des supports.

L'an deux mille dix-huit, le douze décembre à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc		X (M. Grass)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe		X (M. Del Borrello)	
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X	X (M. Briand à/c du point 9.10)	
TRAVAIL-MICHELET Karine	X	X (M. André à/c du point 9.1)	
SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline		X (pouvoir M. Suaud)	
SUAUD Thierry	X		

Tisséo Collectivités a approuvé, par délibération en Comité Syndical du 29 mars 2017, les modalités d'application et les conditions de délivrance du dispositif de tarification solidaire mis en place en juillet 2017.

La Ville de Toulouse a souhaité continuer à assurer la gestion de cette mesure pour les retraités de 62 ans à 64 ans et les seniors de 65 ans et plus domiciliés sur la commune de Toulouse. Une convention de partenariat existe déjà depuis plusieurs années pour la gestion du dispositif à destination des seniors.

Le présent avenant a pour objet de mettre à jour les modalités d'organisation et de formaliser les engagements de chaque partie pour la fourniture des cartes senior multiservices Ville de Toulouse.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'approuver les dispositions du présent projet d'avenant entre la Ville de Toulouse, Tisséo Collectivités et Tisséo Voyageurs pour la gestion de la clientèle retraités et seniors par la Ville de Toulouse.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE le projet d'avenant n°1 à la convention N°2017-1037 entre la Ville de Toulouse, Tisséo Collectivités et Tisséo Voyageurs pour la gestion des clientèles retraités et seniors par la Ville de Toulouse.

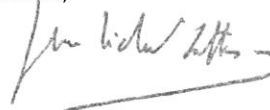
ARTICLE 2 : AUTORISE le Président ou son représentant à signer ladite convention.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES

La Ville de Toulouse, représentée par son Maire en exercice, Monsieur Jean-Luc MOUDENC, dûment habilité par délibération du Conseil Municipal du 23 juin 2017, dénommée ci-après « Ville de Toulouse » sise Hôtel de Ville – 31 000 TOULOUSE,

Le SMTC-Tisséo, représenté par son Président en exercice Monsieur Jean-Michel LATTES, dûment habilité par délibération du Comité Syndical du 12 décembre 2018, dénommée ci-après « Tisséo Collectivités » sise 7, Esplanade Compans Caffarelli, BP 11120 - 31011 TOULOUSE CEDEX 6,

L'Établissement Public Industriel et Commercial Tisséo, représenté par son Directeur Général en exercice Monsieur Thierry WISCHNEWSKI, dûment habilité aux fins des présentes, dénommée ci-après « Tisséo Voyageurs » sis 4, impasse Mesplé, 31 081 TOULOUSE CEDEX 1

Il est préalablement exposé

Tisséo Collectivités a approuvé, par délibération en Comité Syndical du 29 mars 2017, les modalités d'application, les conditions de délivrance du dispositif de tarification solidaire qui sera mis en place à compter du 3 juillet 2017.

L'objectif de Tisséo Collectivités est d'amener davantage de solidarité avec ce dispositif tarifaire en prenant en considération les ressources de chaque personne.

Cette nouvelle tarification se veut donc pour tous :

- **Equitable et juste** : elle prend désormais en compte vos revenus,
- **Solidaire et responsable** : elle permet à chacun, puisque les tarifs sont plus justes, de contribuer au coût des services publics dans la limite de ses moyens,
- **Simple et durable** : cette tarification devient plus simple et lisible pour l'utilisateur et surtout cohérente.

La Ville de Toulouse a souhaité assurer la gestion de cette mesure pour les retraités de 62 ans à 64 ans révolus et les seniors de 65 ans et plus domiciliés sur la commune de Toulouse.

IL EST CONVENU ET ARRETE ENTRE LES PARTIES CE QUI SUIT

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20181217-20181212-6-3D-
DE
Date de télétransmission : 17/12/2018
Date de réception préfecture : 17/12/2018

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION

Le présent avenant a pour objet de mettre à jour les modalités d'organisation et de formaliser les engagements de chaque partie pour la fourniture des cartes sans contact Senior multiservices de la Ville de Toulouse, dites carte montoulouse senior.

ARTICLE 2 – MODALITES DE COMMANDE ET DE PAIEMENT DES CARTES MULTISERVICES VILLE DE TOULOUSE

Les modalités de commande et de paiement des cartes montoulouse Seniors sont les suivantes :

- Paiement des supports « cartes montoulouse Senior »

Il a été convenu entre les parties que le coût de fourniture du support « carte sans contact » comprend :

- Le prix du support (sur la base du tarif fixé par l'encarteur lors de l'attribution du marché),
- Les frais de traitement de commande,
- Les frais d'assistance technique,
- Les frais de gestion de stock,
- Les frais de livraison des supports,
- Les frais de pré-personnalisation graphique
- Les frais de livraison
- La fourniture du protège carte

A compter du 1^{er} janvier 2019 et afin d'harmoniser le coût des cartes sans contact pour l'ensemble des partenaires, la fourniture du protège carte ne sera plus incluse dans le coût de la fourniture du support. Elle fera l'objet d'un coût spécifique de 0,20 € HT par étui.

L'annexe 3 « Fournitures et Prestations » de la convention est modifiée en conséquence (cf. Annexe 3 « Bordereau du prix détaillé », jointe au présent avenant).

- Formule de révision du prix des supports de cartes sans contact

Les prix des supports de « cartes sans contact » seront révisés tous les ans au 1^{er} Juillet sur la base de l'indice Insee hors tabac (ensemble des ménages) du mois de Mai de l'année en cours, identifiant 176 38 52. Le détail de ces prix est indiqué en annexe du présent avenant (Cf. Annexe 3 « Bordereau du prix détaillé »).

Ces évolutions seront plafonnées à une fourchette de - 2% à + 2% et seront communiquées à la Ville de Toulouse 8 mois avant leur application.

- Modalités de paiement

Les modalités de paiement sont les suivantes : la Ville de TOULOUSE s'engage à effectuer le règlement total de la commande au plus tard dans les 30 jours suivant la date de réception de la facture émise par Tisséo Voyageurs.

ARTICLE 3 : MODALITES RELATIVES A L'ACTIVATION DE LA PARTIE TRANSPORT

Tisséo Voyageurs applique des frais d' « activation de la partie transport » sur les supports « cartes sans contact » autres que le support Pastel (exemple : carte montoulose nominative).

Ces frais couvrent le temps passé par les équipes de Tisséo Voyageurs à :

- « Rattacher » la carte à une fiche client billettique Tisséo. Sans cela, l'utilisateur ne peut pas utiliser sa carte pour se déplacer sur le réseau urbain Tisséo.
- Créer la fiche client billettique Tisséo, et éventuellement traiter une demande de droit à réduction, dans le cas où le client n'est pas connu dans la base de données client Tisséo.

La gestion de la clientèle retraités & seniors toulousains étant assurée directement par les services de la Ville de Toulouse, ces opérations de rattachement des cartes montoulose Seniors sont menées par ces mêmes équipes. Dès lors, il n'y aura pas de frais facturés par Tisséo Voyageurs à la ville de Toulouse pour le rattachement de ces « cartes montoulose Senior ».

Toutefois, dans le cas où la Ville de Toulouse délèguerait la gestion de la clientèle retraités et seniors toulousains à Tisséo Voyageurs, des frais de rattachement seraient facturés à la Ville de Toulouse, au montant en vigueur. Au 1^{ère} juillet 2018, ces frais étaient de 4€ TTC (TVA 20%).

ARTICLE 4 : MANDAT DE COLLECTE CONFIE PAR TISSEO EPIC POUR LA COLLECTE DE RECETTES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF SENIORS VILLE DE TOULOUSE

L'article 10.2 alinéa 2 est modifié comme suit : « le mandataire est autorisé à procéder à la délivrance de produits de type SAV (1 déplacement, 5 déplacements et abonnements) pour des recettes encaissées à tort sous contrôle de la bonne gestion de la délivrance des SAV par l'EPIC Tisseo. Il est également habilité pour procéder à la constitution des dossiers des usagers sollicitant une demande de remboursement et les transmettre en suivant à l'EPIC Tisseo avec toutes les pièces justificatives ».

ARTICLE 5 : MODE OPERATOIRE DU TRANSPORT DE FONDS

L'enveloppe scellée mentionnée au paragraphe 10.3.4 de la convention n° 2017-1037 est relevée de manière hebdomadaire par le personnel du prestataire de service de Tisséo Voyageurs au Point info seniors de la Ville de Toulouse. Cette enveloppe est ensuite remise au personnel de la caisse centrale de Tisséo Voyageurs sur le site d'exploitation Tisséo de Langlade.

Le coût de cette prestation est de **28,72€ HT** (TVA 20% en sus) **par ramassage** à la date du présent avenant. Cette prestation, actuellement prise en charge par Tisseo Voyageurs dans le cadre de son marché conclu avec le prestataire de transport de fonds, sera refacturée à prix coûtant à la ville de Toulouse.

Cette refacturation interviendra trimestriellement.

La ville de Toulouse s'engage à effectuer le paiement de la facture correspondante au plus tard dans les 30 jours suivant la date de réception de la facture, par virement bancaire sur le compte suivant :

AC TISSEO OPERATIONS COURANTES :

IBAN (INTERNATIONAL BAK ACCOUNT NUMBER)

FR76 1007 1310 0000 0020 0233 393

BIC (BANK IDENTIFIER CODE)

TRPUFRP1

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20181217-20181212-6-3D- DE Date de télétransmission : 17/12/2018 Date de réception préfecture : 17/12/2018
--

LES AUTRES DISPOSITIONS DE LA CONVENTION RESTENT INCHANGEES.

Fait à Toulouse, en trois exemplaires originaux, le//

LA VILLE DE TOULOUSE
Le Maire Jean-Luc MOUDENC

TISSEO COLLECTIVITES
Le Président Jean-Michel LATTES,

TISSEO VOYAGEURS
Le Directeur Général Thierry WISCHNEWSKI

PROJET

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20181217-20181212-6-3D-
DE
Date de télétransmission : 17/12/2018
Date de réception préfecture : 17/12/2018

ANNEXE 3

FOURNITURES ET PRESTATIONS

Bon de commande type et prix unitaires des fournitures et prestations.

Les coûts suivants sont ceux applicables à compter du 1^{er} janvier 2019. Conformément à l'article 8.2 et de l'avenant n°1, ils sont susceptibles d'évoluer dans le temps en fonction des coûts réels d'exploitation constatés et des marchés spécifiques passés par Tisséo Voyageurs (notamment pour ce qui concerne la fourniture des cartes sans contact).

Coûts Fixes utilisés :

	Part Fixe	Part Variable
Mise à disposition, maintenance et administration d'un poste de gestion clients avec imprimante P330	X	
Mise à disposition, maintenance et administration d'un poste de gestion clients avec imprimante P330 + périphériques de paiement	X	
Mise à disposition temporaire d'un poste de gestion clients avec imprimante P330		X
Mise à disposition temporaire d'un poste de gestion clients avec imprimante P330 + périphériques de paiement		x
Connexion d'un site via liaison SDSL	X	
Fourniture de « Cartes sans contact »		X

Coûts Variables utilisés :

Prestations / Coût Variable (TVA 20%)	Prix Unitaire HT
Prêt temporaire d'un poste de gestion clients sans imprimante P330 – par mois	150 €
Prêt temporaire d'un poste de gestion clients avec imprimante P330 – par mois	180 €
Activation partie transports (4 € TTC) par lot de 1000 cartes	3 333€

Bordereau de Commande

Dans le cadre du partenariat établi avec Tisséo Collectivités et Tisséo Voyageurs, formalisé au travers de la convention et ses avenants entre la Ville de Toulouse, Tisséo Collectivités et Tisséo Voyageurs pour la gestion par la Ville de Toulouse de la clientèle retraités entre 62 et 64 ans et les seniors de 65 ans et plus dans le cadre du dispositif de tarification solidaire.

La Ville de Toulouse souhaite commander à Tisséo Voyageurs les prestations suivantes :

Prestations	Prix unitaire HT	Quantité	Prix total HT
Mise à disposition, maintenance et administration d'un poste de gestion clients sans imprimante P330	400 €		- €
Prêt temporaire d'un poste de gestion clients avec imprimante P330 - par mois	150 €		- €
Mise à disposition, maintenance et administration d'un poste de gestion clients avec imprimante P330	450 €		- €
Prêt temporaire d'un poste de gestion clients sans imprimante P330 - par mois	180 €		- €
Connexion d'un site via liaison SDSL	650 €		- €
Fourniture des cartes sans contact, par lot de 1 000			
support carte sans contact	2 800 €	1	2 800 €
protège carte	200 €	1	200 €
activation de la partie transport	3 333 €	0	- €
sous-total fourniture des cartes	6 333 €		3 000 €
SOUS-TOTAL HT	3 000,00 €		
TVA	20%		
SOUS-TOTAL TTC	3 600,00 €		

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20181217-20181212-6-3D-
DE
Date de télétransmission : 17/12/2018
Date de réception préfecture : 17/12/2018

Fourniture du support carte sans contact (CSC) montoulouse senior - Bordereau de prix détaillé

		Mairie de Toulouse carte montoulouse senior
Support CSC	Techno carte	Desfire
Coût du support CSC	Prix du support CSC (selon marché en cours)	1,00 €
	Frais de traitement de commande	0,15 €
	Frais d'assistance technique	0,30 €
	Frais de gestion de stock	0,55 €
	Frais de pré-personnalisation électrique	- €
	Frais de personnalisation graphique	0,70 €
	Frais de livraison des supports CSC	0,10 €
	Sous Total coût du support CSC	2,80 €
Frais liés à la relation client, par rapport à la vente du support	Frais de gestion commerciale	à la charge de la Mairie
	Frais de personnalisation électrique	à la charge de la Mairie
	Activation de la partie transport	à la charge de la Mairie
Protège-carte	Fourniture d'un protège-carte	
	Fourniture d'un protège-carte non personnalisé (0,20€ HT l'unité)	0,20 €
	Fourniture d'un protège-carte personnalisé (0,50€ HT l'unité)	- €
	Sous Total fourniture d'un protège-carte	0,20 €
Facturation à l'achat	Prix total à facturer au partenaire par support	3,00 €
	Prix public du support auprès du partenaire émetteur (TTC)	- €
	Total prix public carte (TTC)	gratuit

A noter :

- Les prix s'entendent hors taxe, TVA applicable : 20%.
- Le coût total négocié avec le partenaire est révisable tous les ans au 1er juillet.
- En cas de changement de visuel, le partenaire s'engage :
 - > soit à écouler le stock restant de cartes
 - > soit à payer à Tisséo Voyageurs le montant de la valeur du stock restant

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20181217-20181212-6-3D-DE
Date de télétransmission : 17/12/2018
Date de réception préfecture : 17/12/2018